



Le 1^{er} juin 2016,

COMMUNIQUE DE PRESSE

La Mutuelle Epargne Retraite rejoint la Fédération Têgo pour contribuer à l'évolution de l'offre de protection sociale des forces de Défense et de Sécurité

Suite à la création de la fédération Têgo par le GMPA et l'AGPM fin 2015 et à l'adhésion de la Mutuelle d'Assurance des Armées quelques mois plus tard, la Mutuelle Epargne Retraite rejoint à son tour Têgo, créée pour faire agir collectivement les acteurs de la protection sociale du secteur Défense et Sécurité

Des valeurs et une vocation partagées

La Mutuelle Epargne Retraite s'est construite sur des valeurs mutualistes de solidarité, de démocratie et d'égalité. Créée en 1926 sous le nom de Caisse Autonome de Retraite-Vie-Décès, l'objectif était alors de permettre aux assurés mutualistes de se constituer un premier complément de retraite, dans la période troublée d'après-guerre. Elle propose aujourd'hui des garanties qui concernent essentiellement le domaine de la retraite complémentaire.

La Mutuelle Epargne Retraite est spécialiste de la **Retraite Mutualiste du Combattant**, instaurée par la loi du 4 août 1923 au titre du droit à réparation pour les anciens combattants et victimes de la Première Guerre mondiale. Cette garantie permet la constitution d'un complément de retraite avec une majoration de l'Etat et des avantages fiscaux uniques. La [Retraite Mutualiste du Combattant](#) est accessible à tout titulaire de la carte du combattant, du titre de reconnaissance de la Nation ou du report de la mention « mort pour la France » à titre militaire pour les orphelins, veuves ou ascendants de victimes décédées au cours d'un conflit. Quatre millions de personnes peuvent ainsi y prétendre en France ; seules 600 000 en bénéficient aujourd'hui.

Retraite et protection sociale des métiers à risque : les défis des années futures

La vocation première de la fédération Têgo est de contribuer à faire évoluer les dispositifs de protection sociale des forces de défense et de sécurité, notamment à l'horizon des prochains référencements*. Face à l'enjeu que représentent les problématiques du système de retraite en France, l'implication d'un acteur directement au cœur du sujet s'imposait. L'adhésion de la Mutuelle Epargne Retraite répond parfaitement à l'objectif de réunir au sein de Têgo des acteurs de l'économie sociale des forces de défense et de sécurité experts en leur domaine. C'est pourquoi la fédération reste ouverte à tout autre acteur de l'économie sociale qui souhaiterait s'y associer.

* mise en concurrence des organismes assurant la protection sociale complémentaire du personnel des armées.



La fédération Têgo a été fondée en septembre 2015 par le GMPA et l'AGPM ; ses membres fondateurs ont été rapidement rejoints par la MAA (Mutuelle d'Assurances des Armées) et par la MER (Mutuelle Epargne Retraite). Les objectifs de Têgo sont de porter les intérêts des forces de défense et de sécurité auprès des pouvoirs publics et des acteurs de l'économie sociale ; de construire les bases d'une approche renouvelée des offres assurantielles de protection des personnes et des biens ; d'amplifier par la mise en commun de certains de leurs dispositifs leurs actions déjà développées en termes de solidarité et d'entraide.



La **Mutuelle Epargne Retraite** est un groupement de personnes à but non lucratif régi par le Code de la Mutualité. Elle bénéficie d'un savoir-faire riche d'une expérience de près d'un siècle dans le domaine de la **protection sociale** et de la **prévoyance**. Son objectif est de proposer des services et des garanties les plus à même de **protéger ses adhérents contre les aléas de la vie** (maladie, accident, natalité et nuptialité, capitalisation, décès et prévoyance collective). La Mutuelle Epargne Retraite gère près de 42 000 adhérents. Son contrat Retraite Mutualiste du Combattant représente 99% de ses encaissements.



L'Association Générale de Prévoyance Militaire a été créée par des militaires pour des militaires, en protégeant spécifiquement le risque opérationnel. Elle est aujourd'hui ouverte à tous. Spécialiste de la prévoyance, le groupe a développé une gamme complète d'assurances pour la vie professionnelle et privée. Basée à Toulon, elle compte environ 750 000 adhérents et gère plus de 1 710 000 contrats pour un chiffre d'affaires de 487 millions d'euros.

Contacts presse AGPM : Odile Clément - 04 94 61 57 24 – odile.clement@agpm.fr



Le Groupement Militaire de Prévoyance des Armées, association créée par des militaires, souscrit auprès des plus solides compagnies de la place des contrats d'assurance de groupe construits spécifiquement pour les métiers à risques. Il s'adresse aux militaires des 3 armées et de la gendarmerie ainsi qu'aux policiers et pompiers professionnels et à leurs familles. Situé à la Défense il compte environ 355 000 adhérents pour 580 000 contrats et un chiffre d'affaires souscrites de 158 millions d'euros.

Contact Presse GMPA : Ludivine Fournier - 06 29 17 27 19 – ludivine.fournier@gmpa.fr



La Mutuelle d'assurance des armées, pionnière de l'assurance destinée aux militaires, créée en 1911, a su résister à 2 guerres mondiales et de nombreux conflits. Sa longévité se fonde sur les valeurs mutualistes qu'elle véhicule et décline au fil de son action. La MAA protège toujours les personnes qui concourent à la Défense mais aussi celles qui exercent une activité liée à la Sécurité. Son objectif est de permettre à ces hommes et femmes d'action d'exercer en toute sérénité le métier qu'ils et elles ont choisi tout en offrant à leur famille la nécessaire sécurité requise. La MAA cultive la proximité avec ses adhérents. Sa taille lui confère une exceptionnelle réactivité, reconnue et appréciée. Ce sont ainsi 80.000 personnes qui lui font quotidiennement confiance.